



Dossier d'informations

Février 2017



Sommaire

Le CLOC	3
Construire Propre®	3
Pourquoi Construire Propre® ?	3
Les cinq engagements de la charte	4
Faire adopter la charte en 3 outils	4
Les formations Construire Propre®	5
Les acteurs de la démarche « Construire Propre® »	6
Paroles d'acteurs	6
LogistiQ®	8
Pourquoi LogistiQ® ?	8
Un outil créé pour répondre aux attentes terrain	8
Le mode opératoire	9
Les partenaires de LogistiQ®	9
Témoignages.....	10
Autres missions.....	10
Une nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage « environnement ».....	10
Le contrôle de la carte d'identification professionnelle BTP	11
L'homme chantier	12
Témoignage	12
Références	13

SYNTHESE

Le CLOC (Centre de Liaisons Opérationnelles des Chantiers), bras armé de la Fédération BTP Rhône et Métropole, offre des solutions pour garantir une organisation plus structurée aux chantiers. Le CLOC et ses partenaires ont créé deux marques : Construire Propre® et LogistiQ®.

En 2005, Construire Propre® est lancé avec le soutien des entrepreneurs de la commission « Logement » de BTP Rhône, de l'UCI du Rhône, aujourd'hui LCA, et de la FPI de la région lyonnaise. L'objectif de cette démarche est de garantir des chantiers plus propres et une gestion des déchets repensée. Formations, kit de communication et audits terrain permettent d'assurer une bonne sensibilisation et l'efficacité de la charte Construire Propre®.

En côtoyant les entreprises, maitres d'œuvre et maitrises d'ouvrage, le CLOC a identifié de nouveaux besoins, notamment en termes de gestion des livraisons sur les chantiers. C'est ainsi que LogistiQ® a été créé en 2016. Application web, LogistiQ® est un outil d'optimisation et de planification des approvisionnements.

Toujours en veille sur les besoins de la profession et les actualités du monde des chantiers, le CLOC travaille au développement de nouvelles missions : contrôle des salariés sur les chantiers, assistance à maîtrise d'ouvrage « environnement »...

Le CLOC, Centre de Liaisons Opérationnelles des Chantiers.



L'origine du CLOC date de 1934 avec la création des Offices du Bâtiments. A l'époque, cette association avait pour but d'encourager les contacts techniques entre les architectes et les entrepreneurs dans toute la France.

Dans le Rhône, c'est en 1954 qu'une commission technique voit le jour. En 1958, une association distincte est créée : le CLOC. Ainsi s'explique l'intervention du CLOC, du strict point de vue de l'établissement et du respect du planning, de l'organisation des chantiers et de la liaison entre les

entreprises participant à l'exécution de l'ensemble des travaux.

Dans la continuité des statuts initiaux de l'association, le CLOC est aujourd'hui la pierre angulaire de la démarche Construire Propre® et de LogistiQ®.

Le CLOC est en réflexion permanente pour l'amélioration des pratiques sur les chantiers en collaboration avec les professionnels du bâtiment et la Fédération BTP Rhône et Métropole.

Construire Propre®

Pourquoi Construire Propre® ?

Pour améliorer la tenue des chantiers

Démarche pragmatique, Construire Propre® vise à améliorer la tenue des chantiers du Bâtiment, notamment à travers la gestion des déchets. Destiné aux maîtres d'ouvrage, cet outil valorise leurs réalisations à travers des chantiers exemplaires.

Construire Propre® repose sur l'implication de tous les acteurs de la construction : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises qui ont l'objectif commun d'améliorer la tenue du chantier et de rendre plus performante la gestion des déchets.

Construire Propre® s'inscrit dans le droit fil des démarches qualité et s'en fait la traduction concrète sur les chantiers en répondant aux cibles dites « chantiers propres » ou « chantiers verts » satisfaisant aux nouvelles normes et réglementations HQE®, BBC...

Pour répondre à une demande du privé et du public.

Les premiers utilisateurs ont été les maîtres d'ouvrage privés. Le secteur public a ensuite rejoint Construire Propre®, convaincu du bienfondé et de l'intérêt de la démarche : offices

HLM, bailleurs sociaux et collectivités de toutes tailles. Aujourd'hui tous les types de constructions, logements ou tertiaire, sont à même d'appliquer Construire Propre®.

Les cinq engagements de la charte

Améliorer la propreté sur le chantier et ses abords

L'ambition de la profession est d'ériger Construire Propre® en règle d'or pour améliorer la propreté sur les chantiers et réduire les nuisances vis-à-vis des riverains.



Mieux gérer l'évacuation des déchets

Chaque intervenant doit anticiper sa production de déchets et prévoir des moyens adaptés pour leur évacuation au jour le jour.

Renforcer la sécurité

Un chantier propre est un chantier plus sûr. En évitant les encombrements, en dégagant l'accès aux plates-formes de travail, en laissant libre l'espace de la co-activité, les risques d'accident diminuent fortement.

Assurer la qualité

Un chantier propre est un chantier mieux réalisé. La qualité d'une construction dépend des bonnes conditions d'exécution et de mise en œuvre. Construire Propre® apporte une garantie de qualité aux clients et aux compagnons l'assurance que leur travail sera respecté par les autres intervenants du chantier.

Soigner l'image de la profession

Un chantier est un espace d'activité à forte visibilité. C'est la vitrine privilégiée des métiers du Bâtiment. Assurer sa propreté, c'est améliorer l'image de la profession et favoriser la dynamique de recrutement.

Faire adopter la charte en 3 outils

Outils juridiques

Adopter efficacement Construire Propre® à une opération de travaux nécessite d'adapter les pièces contractuelles du marché. Pour cela, la démarche doit, selon les cas, être intégrée à 4 niveaux : 1) maîtrise d'ouvrage ; 2) maîtrise d'œuvre ; 3) coordination - sécurité ; 4) entreprises - sous-traitants.

Outils de communication

Le kit de communication mis à disposition vise à sensibiliser le personnel sur le chantier : banderoles pour afficher les couleurs de Construire Propre®, pictogrammes pour rappeler les « bons gestes » ou les règles à respecter, poubelles arborant le logo de Construire Propre®, etc...

Outils techniques

Aujourd'hui, la démarche Construire Propre® se nourrit de chaque opération réalisée et les bonnes pratiques existantes sont mutualisées. Les fiches « Bonnes pratiques » spécifiques à chaque lot permettent de mieux gérer les déchets.

Un auditeur dédié accompagne les chantiers pendant toute la période de travaux. Il est l'interlocuteur privilégié de la maîtrise d'œuvre ; il constitue également une aide pour les entreprises présentes.



Les formations Construire Propre®

Le CLOC a à cœur la sensibilisation des acteurs du chantier et l'efficacité de sa démarche Construire Propre®.



En partenariat avec un centre de formation agréé, le CLOC a mis en place une journée de formation volontaire. L'objectif : sensibiliser aux gestes propres sur le chantier et à la bonne gestion des déchets.

Cette journée est ouverte aussi bien aux compagnons qu'aux chefs d'équipes, aux chefs de chantiers et aux conducteurs de travaux.

Afin de faire évoluer les pratiques du personnel de chantier en matière de propreté et de gestion des déchets dans le respect de la démarche Construire Propre, le CLOC propose une matinée de formation et un après-midi sur le terrain. Le formateur anime la journée grâce à des supports vidéo sur les bonnes pratiques et des séquences participatives. Lors d'une visite de chantier le stagiaire se met dans la peau de l'auditeur.

Il s'agit d'être en mesure de réaliser des actions d'améliorations concrètes à l'issue de la formation.

Les acteurs de la démarche « Construire Propre® »

►BTP Rhône, l'UCI & la FPI

En 2005, la Fédération BTP Rhône a joué un rôle de précurseur vis-à-vis de la démarche Construire Propre®. Elle a su fédérer les donneurs d'ordres et les entrepreneurs autour des problématiques de tenue de chantier.

En 2008, la Fédération est à nouveau motrice dans la convention de partenariat avec l'Union des Constructeurs Immobiliers (aujourd'hui LCA, Les Constructeurs et Aménageurs) du Rhône et de la Fédération des Promoteurs Immobilier (FPI) de la région lyonnaise.

Les moyens nécessaires sont engagés : Construire Propre® se déploie. Depuis, ces fervents acteurs encouragent leurs adhérents à tenter l'expérience Construire Propre®.

►Le Conseil Régional et l'ADEME

Soutiens originels de la démarche, l'ADEME et la Région Rhône-Alpes ont permis en 2006 la réalisation de la phase test de Construire Propre®. Depuis, convaincus de l'utilité du dispositif, ces deux organismes ont renouvelé leur appui en soutenant financièrement la phase de régionalisation de la démarche sur le territoire Rhône-Alpes.

La Région Rhône-Alpes applique d'ailleurs elle-même Construire Propre® sur ses opérations, telles que la construction de lycées.

Paroles d'acteurs

Un maçon - C'est bien pour tout le monde ! On essaie de garder le chantier propre ; c'est plus facile lorsqu'il n'y a que le gros œuvre ; après, ça demande plus d'attention. On gagne en sécurité. On y trouve une motivation supplémentaire.

Un plombier-chauffagiste - Au départ, c'était une corvée parce qu'il fallait déléguer du personnel à la propreté. Puis, on a remarqué que lorsque le chantier était propre, il était plus facile d'y travailler. En fait, c'est utile ; ça rend le chantier plus intéressant. On apprend à s'organiser autrement et on gagne du temps ! Du coup, maintenant, on applique ces nouvelles méthodes sur d'autres chantiers.

Un maître d'ouvrage - « Cette démarche permet d'assurer une propreté assez constante sur le chantier. Du temps est pris pour le nettoyer, et ça se voit. Rien ne traîne sur le chantier, ce qui limite les risques de chute. »

Un maître d'œuvre d'exécution - Il faut sans cesse rabâcher, mais je n'ai jamais eu à menacer. Une seule fois, j'ai fait venir une entreprise de nettoyage [...] Cette démarche entraîne d'autres modes de réalisation du chantier. Ça se traduit par des gains de temps et de qualité : les salariés n'ont pas à nettoyer les saletés de ceux qui les ont précédés et la propreté facilite la pose du carrelage, du parquet... »

Auditeur Construire propre, depuis 2014, Thierry Carles assure « sur le terrain » le suivi Avec son expérience il a vu la démarche évoluer et constate que « l'implication des acteurs du chantier est un facteur clé de son succès ».

« J'ai vu un certain changement de comportement des compagnons. Auditeurs sur plusieurs chantiers, je rencontre régulièrement les mêmes entreprises et je constate que la charte s'ancre dans les esprits. Les gestes de

propreté s'imposent d'eux-mêmes. Cela est sûrement dû à une démarche globale de vouloir promouvoir Qualité / Sécurité/ Propreté-Hygiène.

Un exemple chantier mal tenu peut avoir de lourdes conséquences: mis à part les accidents possibles imputables à une désorganisation, j'ai vu des clients, lors d'une visite de l'appartement témoin, faire demi-tour pour cause de déchets épars. L'agent immobilier était très gêné par cette situation !"

▶▶▶Agnès DUVAL, ADEME

Lors d'une présentation publique de Construire Propre®, la représentante de l'ADEME Rhône-Alpes expliquait : « Dès 2005, nous avons cru en Construire Propre® parce que la démarche s'inscrit dans une logique de progrès car pragmatique et intégrée. Nous avons constaté la fierté des compagnons qui appartiennent à un chantier Construire Propre® ». Concernant la régionalisation et l'appui de l'ADEME au développement de la démarche, elle confirme l'intérêt de l'action : « Beaucoup de logements restent à construire ou à rénover. Autant le faire dans de bonnes conditions avec Construire Propre® ! ».

▶▶▶Jérôme BIASOTTO, Région Rhône-Alpes

« C'est une initiative importante, exemplaire, une vraie démarche environnementale qui permet de valoriser le travail de l'ensemble des opérateurs du chantier », analyse le représentant de la Région. « Cette démarche permet un gain de temps, une meilleure efficacité et une meilleure ambiance sur les chantiers, des gains sociaux. Elle responsabilise les entreprises quant à la gestion de leurs déchets. D'où une amélioration du tri, du retraitement et de la prise en compte des déchets dangereux ». Et de conclure : « Un jour, tous les chantiers de Rhône-Alpes seront des chantiers Construire Propre® ! ».



CLOC BTP - Tél : 04 72 44 15 00 - Email : clocbtp@construirepropre.fr - Site : www.construirepropre.fr

LogistiQ[®]

L'outil informatique d'optimisation des approvisionnements sur le chantier.

LogistiQ[®] se concrétise par une plateforme interactive et la matérialisation d'un planning qui garantit une visibilité inédite des flux entrants et sortants sur le ou les chantiers.

Pourquoi LogistiQ[®] ?

Pour planifier la gestion des livraisons

Avec un seul et même outil, chaque acteur partage les informations concernant les livraisons (jour, durée, horaire...). La lisibilité des interventions est garantie par un planning imprimable et consultable en ligne.

Pour maîtriser les nuisances

Une gestion des livraisons maîtrisée permet de réduire considérablement les nuisances aux abords des chantiers. C'est aussi rassurer les décideurs locaux, les maitres d'ouvrages et valoriser l'image de la profession. Les zones de livraison sont dégagées et les voies d'accès restent libres à la circulation.

Pour optimiser les moyens de manutention

Communiquer, partager les informations et mutualiser les moyens de déchargement permet de gagner en productivité. Par ailleurs, LogistiQ[®] est un outil simple et pratique qui répond aux nouvelles recommandations CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés) sur les livraisons chantier et la mécanisation des transports.

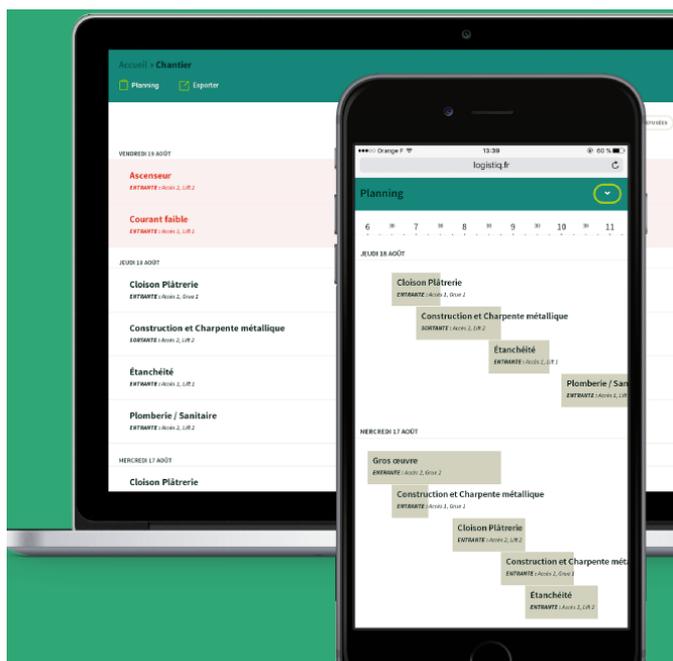
Un outil créé pour répondre aux attentes terrain

LogistiQ[®] permet la gestion des flux sur plusieurs chantiers simultanément. C'est d'ailleurs cette fonction qui est à l'origine de la création de cet outil innovant.

Voici deux ans, la mission Part-Dieu de la Métropole de Lyon s'est tournée vers BTP Rhône et Métropole. Cette démarche de concertation visait à rechercher des solutions permettant la réalisation simultanée d'opérations d'envergure sur le quartier de la Part-Dieu, avec cette contrainte majeure : le risque de perturbations dans les déplacements sur ce secteur.

Après un travail de conception et une expérimentation menée avec succès sur deux chantiers (les opérations Terralta et Sanofi), le CLOC répond à cette attente avec le lancement de LogistiQ®.

Le mode opératoire



LogistiQ® est mis à disposition des acteurs durant toute la durée des travaux. Le service technique et un suivi humain sont assurés pour la durée d'utilisation de l'outil.

En fin de projet, un bilan est établi pour extraire les données et collecter les retours d'expérience des acteurs.

LogistiQ® propose un accompagnement en amont du projet :

- en créant un cadre contractuel et en responsabilisant les acteurs par leur engagement ;
- en mettant en avant les avantages de LogistiQ® auprès des acteurs du

- chantier et en formant à son fonctionnement ;
- en paramétrant l'outil en fonction du chantier et en déterminant les informations que l'on souhaite partager.

Avant de venir sur le chantier, tout intervenant (transporteurs, entreprises, prestataires) qui souhaite approvisionner ou enlever du matériel doit obligatoirement fournir les informations nécessaires en renseignant le questionnaire en ligne préétabli.

L'objectif est donc bien d'associer toutes les entreprises qui livrent sur le chantier.

Les partenaires de LogistiQ®

La Fédération BTP Rhône et Métropole

Chaque projet émanant du CLOC est monté en étroite collaboration avec la Fédération, projet qu'elle soutient ensuite.

La Fondation BTP et le Groupement des chefs d'entreprise du Sud-Est sont les piliers financiers de la création de l'outil LogistiQ®.

Témoignages

Un directeur de travaux gros-œuvre témoigne « Nous utilisons l'application depuis six mois. Près de 260 approvisionnements ont ainsi été gérés via cette plateforme, ce qui nous a permis de rationaliser les livraisons et de réduire les nuisances dans le quartier. »

Un gestionnaire d'un lot métallerie précise « Cet outil numérique permet au maître d'ouvrage d'avoir un chantier mieux maîtrisé, un chantier dont les nuisances sont limitées, donc un chantier mieux vécu par ses acteurs et par ses riverains. Il lui donne aussi la possibilité d'optimiser les moyens de manutention et de levage, d'où des gains en termes de délai, de qualité, et même de sécurité pour les acteurs du chantier. »

Pour la CARSAT : « LogistiQ® est une bonne illustration des recommandations liées à la logistique et à la manutention sur les chantiers qui sont sorties en 2015. Puisqu'il contribue à la prévention des risques sur les chantiers. »

Autres missions

Une nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage « environnement »

Aujourd'hui le CLOC propose une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour faciliter la gestion des questions environnementales. Le CLOC apporte en effet un soutien administratif qui permet à la maîtrise d'ouvrage de collecter plus efficacement les données en vue d'une certification.

Dans ce cadre, le rôle du CLOC est multiple :

- organiser l'accueil, la sensibilisation et l'information environnementale des différentes entreprises, des sous-traitants et des fournisseurs sur le site ;
- finaliser des documents de sensibilisation et d'information à destination des riverains ;
- réaliser un Plan d'Assurance Environnement (PAE) général du chantier qui compile les PAE des entreprises ;
- mettre en place et faire appliquer les actions environnementales sur le chantier ;
- enregistrer et suivre la traçabilité des déchets (Bordereaux de Suivi de Déchets (BSD)...)
- effectuer un bilan mensuel des consommations d'eau et d'électricité liées aux activités du chantier et à celles de la base vie, ainsi qu'un bilan de la production et

de la traçabilité des déchets, des données de transport des déchets et des matériaux ;

- mettre en place des corrections et des actions correctives en cas de non-conformités détectées, et établir un suivi de ces non-conformités ;
- gérer l'interface entre l'AMO « Environnement » et les différents corps d'états ;
- assister aux réunions portant sur la Qualité Environnementale du chantier animées par l'AMO « Environnement », et participer aux visites de chantier ;
- réaliser un Schéma d'Organisation et de Gestion des Déchets (SOGED).

Le CLOC joue déjà le rôle d'assistant à maîtrise d'ouvrage « Environnement » sur le chantier du nouveau Siège Social de Sanofi (livraison avril 2017). Dans ce cadre, en lien avec un bureau d'études et pour le compte d'une entreprise générale, Construire Propre® compile les informations nécessaires en vue d'une certification HQE / BREEAM.

Le contrôle de la carte d'identification professionnelle BTP

La Carte BTP, outil de lutte contre le travail illégal et la concurrence déloyale.

Emise par l'Union des Caisses de Congés Payés, la Carte BTP concerne tous les salariés qui « effectuent des travaux de bâtiment ou de travaux publics », y compris les intérimaires et les travailleurs détachés. Bientôt, sur tous les chantiers, les compagnons devront être en capacité de présenter leur Carte BTP en cas de contrôle par des agents habilités.

Le maître d'ouvrage ou le donneur d'ordre ont la possibilité de réaliser de leur propre chef des contrôles inopinés afin de vérifier le port et la validité des cartes des travailleurs sur leur chantier.

En cas de manquement, des amendes peuvent être établies : dès 2 000 € par salarié en cas d'infraction, voire 4 000 € en cas de récidive.

Le CLOC met en place un contrôle des salariés sur chantier

Pour répondre aux nouveaux besoins émanant du décret du 23 février 2016, le CLOC met en place un dispositif permettant le contrôle des salariés présents sur les chantiers.

Dans la continuité de Construire Propre®, en vue d'aider les maîtres d'œuvre, l'auditeur du CLOC se verra déléguer le rôle de contrôle. Afin d'assurer un suivi régulier, des audits seront exclusivement dédiés au contrôle des salariés.

En fonction des besoins, le contrôle pourra se faire par échantillonnage ou par contrôle intégral des compagnons présents sur le chantier.

L'homme chantier

Afin de répondre aux besoins du terrain et palier certaines difficultés : encadrement pas assez présent, manque de suivi au quotidien sur les chantiers, coordination insuffisante entre les différents acteurs, le CLOC travaille sur la mise en place d'un « homme chantier ».

Relais de Construire Propre® sur le terrain, l' « homme chantier » s'assure du respect de la charte. Mais pas uniquement : son rôle peut en effet s'étendre aux ouvertures/fermetures de chantier, à la gestion du trafic des livraisons, au respect des règles de sécurité, à la gestion des déchets, au maintien de la propreté...

Ce nouveau métier pourrait être exercé par une personne recrutée par les entreprises dans le cadre des clauses d'insertion présentes dans les appels d'offre. Le candidat bénéficierait alors d'une formation et d'une expérience chantier dans un poste polyvalent.

Ce dispositif « homme chantier » a déjà été testé sur un chantier pionnier, chez un promoteur. Ce dernier a dressé un bilan très positif de cette présence au quotidien sur le chantier.

Fort de ce premier test grandeur nature, le CLOC va pouvoir déployer ce nouveau service dans les mois à venir.

Témoignage

« Si le relais chantier n'existait pas, il faudrait l'inventer. Du fait de sa présence au quotidien et de ses rappels à l'ordre, les salariés sont plus concernés. Résultat : c'est un chantier où il fait bon vivre ! » **déclare l'OPC d'un chantier test.**

Construire propre, ils relèvent le défi.



CLOC BTP - Tél : 04 72 44 15 00 - Email : clocbtp@construirepropre.fr - Site : www.construirepropre.fr

Références

Bailleurs sociaux

Adoma, Alliade Habitat, Amallia Développement Immobilier, Drôme Aménagement Habita, Est Métropole Habitat, Grand Lyon Habitat, Haute-Savoie Habitat, Habitat Beaujolais Val De Saône, Immobilière Rhône-Alpes, Loire Habitat, Opac de l'Isère, Opac du Rhône, Pluralis, Porte Des Alpes Habitat, Rhône Saône Habitat.

Maitres d'ouvrage privés

Alpea, Ametis Rhône-Alpes Auvergne, Arcole Développement, Arcole Industrie Tertiaire, Bati Conseil Immobilier, Bati Force Développement, Batiralp, BNP Paribas Immobilier Résidentiel Promotion Rhône-Alpes, Bouwfonds Marignan Immobilier, CFA BTP Ain, Cogedim Grenoble, Constructa, Copra Rhône-Alpes, Crédit Agricole Immobilier, CROARA, DCB International, Diagonale, Erilia, Fédération BTP Ain, Fédération BTP Isère, Fontanel Immobilier, Fontanel Promotion, GR Projets Immobiliers, Icade Promotion, K Perspectives, Kaufman & Broad, La Construction Lyonnaise, Lazard Groupe, Linea Construction Immobilière, MCP Promotion, Mercier Promotion, Nacarat Agence Rhône-Alpes, Nexity Georges V Rhône Loire Auvergne, Noaho Immobilier, Œuvre Du Bon Pasteur, Onyx Promotion Immobilière, Poste Immo, Pro BTP Rhône-Alpes Bourgogne Auvergne, Rolle Développement Immobilier, SEMCODA, SEPR Société d'Enseignement Professionnel du Rhône, Si2f, SIER, Sofiralp, Sogeprom, Sogimm, Spirit, UTEI, Utiade, Vinci Immobilier.

Maitres d'ouvrage publics

Annemasse Agglo, Bourg-en-Bresse Agglomération, Communauté de l'Agglomération d'Annecy, Conseil Général de La Côte-d'Or, Conseil Général de la Haute-Savoie, Conseil Régional Rhône-Alpes, Ville d'Annecy, Ville de Lissieu, Ville de Lyon, Ville de Sainte Foy-Les-Lyon, Ville de Saint-Martin-d'Hères.

Entreprises

Brunet Eco-aménagement, Ceccon Frères, Chanel, Chanut Entreprise, Fontanel, Mignola Carrelages, Plastic Omnium, PBC Constructions, Total.